

Qu'est-ce que la coopérative d'immigration Le Relais Francophone de la Colombie-Britannique (Le Relais Francophone) ?

La coopérative d'immigration Le Relais Francophone offre des services aux nouveaux arrivants et aux résidents permanents francophones de la Colombie-Britannique afin de faciliter leur établissement et leur intégration au Canada.

Le Relais Francophone accompagne les immigrants francophones dans l'étape du pré-départ depuis leur pays d'origine jusqu'à leurs démarches d'installation au Canada. De plus, Le Relais Francophone joue un rôle actif dans la communauté de sensibilisation et de mobilisation afin d'appuyer les nouveaux arrivants en Colombie-Britannique mais aussi de célébrer la richesse de la diversité culturelle du Canada.

Les services du Relais Francophone s'adressent aux immigrants francophones temporaires, résidents permanents, réfugiés et citoyens naturalisés du Canada. Par exemple, les agents d'établissement du Relais Francophone soutiennent les nouveaux arrivants dans leurs démarches pour les aider à trouver un emploi, un logement ou accéder aux programmes gouvernementaux pour faciliter leur intégration. Les agents du Relais Francophone facilitent la complétion de tâches administratives importantes pour les nouveaux arrivants, et ils travaillent en collaboration avec d'autres organismes municipaux, provinciaux, et fédéraux.

Le Relais Francophone possède des bureaux à Vancouver, Victoria, New Westminster, dans la Vallée du Fraser et Tri-Cities ainsi qu'à Surrey pour les services d'établissement et du pré-départ. Mais Le Relais Francophone n'est pas seulement un lieu d'échanges d'informations pertinentes à l'établissement des immigrants francophones.

C'est aussi une transmission de savoirs, de conseils, semblables au bâton qui se passe de main en main dans une course au relais: un symbole d'entraide et de collaboration de la diversité culturelle au sein des communautés.

La mission du Relais Francophone est d'offrir des services d'établissement gratuits, d'intégration et d'aide à l'emploi aux détenteurs d'un statut d'immigration au Canada ainsi qu'aux citoyens naturalisés.

La vision du Relais Francophone est celle d'une communauté francophone et francophile riche par sa diversité, vibrante par ses activités et forte par son entraide. Autant sur un plan économique, culturel ou social, chacun s'épanouit dans cette diversité accrue au sein de la communauté, et bénéficie des services et du soutien nécessaire.



Description du concours :

La coopérative d'immigration Le Relais Francophone de la Colombie-Britannique invite tous les étudiants francophones et francophiles de la dixième à la douzième année à participer à un concours d'illustration graphique dans le but de créer la nouvelle identité visuelle de la coopérative d'immigration Le Relais Francophone de la Colombie-Britannique.

Le logo est un aspect important de l'identité d'un organisme. Il sert de point de repère pour quelqu'un qui cherche ou accède aux services rendus par l'organisme, et joue un rôle crucial dans la promotion et les communications de l'organisme. En une image, l'identité visuelle doit refléter les valeurs de l'organisme, ses fonctions et les services qu'il rend, ainsi qu'une vision pour l'avenir.

Voici le logo actuel du Relais Francophone :



Ce concours invite les étudiants/étudiantes à démontrer leur créativité et leurs talents artistiques afin de redéfinir l'identité visuelle du Relais Francophone. Il y a toutefois des paramètres que les participants devront respecter :

- Le logo doit avoir une (1) couleur au minimum et trois (3) couleurs au maximum
- Le logo doit être identifiable avec et sans le titre "La coopérative d'immigration Le Relais Francophone de la Colombie-Britannique"
- Le logo doit symboliser le lien que Le Relais Francophone entretient avec la communauté francophone ainsi qu'avec le gouvernement
- Le logo doit être dans un format numérique (pdf, jpeg, png, psd, ai ou eps)
- La taille minimale du logo doit être de 600px x 600px en 300ppp.

Afin de participer au concours, les étudiants doivent soumettre leur logo à info@lerelaiscb.ca avant le **30 novembre 2020**.

Le fichier envoyé doit **indiquer clairement le nom et le prénom du participant**, un **courriel** et un **numéro de téléphone** pour être contacté.

Lorsque tous les logos seront reçus, un comité de sélection désignera le gagnant ou la gagnante, et remettra le prix. Un dévoilement public du logo sera effectué au cours du premier trimestre 2021 et le lauréat sera invité (virtuellement ou en personne) à cet événement

Le prix :

Le gagnant ou la gagnante du concours (c'est-à-dire celui dont le logo aura été retenu par le comité de sélection) recevra un prix en reconnaissance de ses efforts d'un montant de **300\$**.

La remise du prix :

Le lauréat sera prévenu par téléphone ou par courriel. Le prix lui sera remis soit à l'occasion d'un événement virtuel, soit en main propre dans nos bureaux de Vancouver en présence de représentants du conseil d'administration du Relais Francophone ou/et de représentants du programme d'immigration du Relais Francophone. De plus, une annonce officielle sera publiée sur les réseaux sociaux et sur le site internet du Relais Francophone.

Le règlement :

Article 1 :

Seuls les étudiants/étudiantes francophones de la Colombie-Britannique de la dixième à la douzième année du secondaire peuvent participer au concours.

Article 2 :

Chaque participant/participante doit soumettre un logo avant la date limite du 30 novembre 2020. Le document doit être envoyé à l'adresse courriel suivante : info@lerelaiscb.ca et doit avoir comme sujet : "Soumission au concours du logo – Prénom et Nom"

Article 3 :

Les logos peuvent être des dessins, des graphiques, ou n'importe quelle image que le participant décide. Le document original devra être envoyé au format numérique de votre choix (**pdf, jpeg, png, psd, ai ou eps**) avec une taille minimale de **600px x 600px en 300ppp** minimum

Le logo doit avoir une (1) couleur au minimum et trois (3) couleurs au maximum.

Le logo doit être identifiable avec et sans le titre "La coopérative d'immigration Le Relais Francophone de la Colombie-Britannique".

Le logo doit symboliser le lien que Le Relais Francophone entretient avec la communauté francophone ainsi qu'avec le gouvernement.

Article 4 :

La participation au concours implique une acceptation avec droit à l'image.

Article 5 :

En participant, les participants permettent au Relais Francophone d'utiliser leur création en cédant leur droit d'auteur.

Article 6 :

Le Relais Francophone se réserve le droit de modifier le dessin du logo selon ses besoins.

Article 7 :

Le Relais Francophone se réserve le droit de disqualifier une soumission qui ne respecte pas les règlements ci-dessus.

Conseils aux participants :

La taille du logo :

Le logo sera utilisé dans la plupart des communications du Relais. Ceci comprend les courriels électroniques, les médias sociaux, les documents officiels, et bien plus.

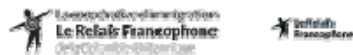
Le logo devrait en conséquence être assez simple et reconnaissable sous un format rétrécis et élargi pour satisfaire aux besoins de l'organisme.

Des mots clés à considérer :

- Pour, par, et avec
- Humain
- Non lucratif
- Entre-aide
- Collaboration
- Diversité
- Aide sociale
- Francophone
- Canada
- Immigrants
- Accueil
- Service
- Communauté



Le logo actuel :



Typographie Lato Black

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789
&é*('è_çà)=,;:/\$%E

Typographie Lato Light

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789
&é*('è_çà)=,;:/\$%E